Chiffres-clés sur la transition énergétique et la biodiversité en Centre-Val de Loire



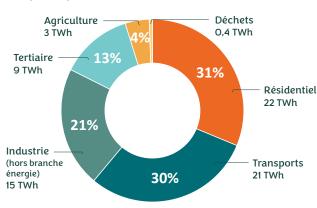
Les crises climatique et écologique sont étroitement liées : transformer notre système énergétique sans fragiliser la biodiversité est un défi majeur. La transition doit donc conjuguer performance énergétique et respect du vivant

Octobre 2025

LES USAGES

En Centre-Val de Loire, la consommation était de **65 TWh** en 2023, répartie entre différents secteurs (équivalents en France).

Répartition régionale des consommations d'énergie (en TWh) en fonction du secteur d'activité en 2023



1 TWh correspond à la consommation annuelle d'électricité de **450 000 habitants** (équivalent à l'Eure-et-Loir). Ces besoins varient selon les saisons (-20 % en été), un point clé pour planifier la production.

LE SCÉNARIO RÉGIONAL

Pour réduire de **\$5 %** les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, la région Centre-Val de Loire s'appuie sur un scénario traduit dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires :

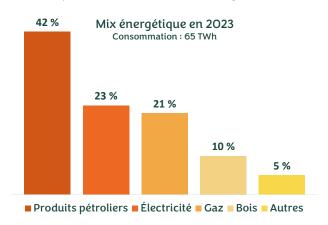
- Diminuer de 43 % l'énergie consommée grâce à la sobriété et à l'efficacité énergétique
- Couvrir 100 % des besoins énergétiques par des **énergies** renouvelables

Cette transition s'accompagne d'un **nouveau mix énergétique**, qui modifie les **pressions** sur les milieux naturels :

- **55 % bois-énergie et biogaz** : avec évolutions des **pratiques agricoles** et des **usages des sols**, à surface constante
- 25 % éolien : le nombre d'éoliennes pourrait tripler, marquant davantage les paysages et les écosystèmes
 - 12 % solaire photovoltaïque : la surface de panneaux serait multipliée par dix, avec 2 000 ha au sol pour les nouveaux projets
- 9 % solaire thermique et géothermie

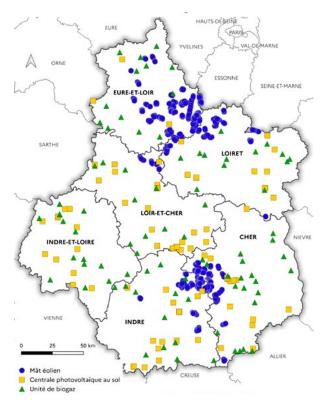
LES SOURCES D'ÉNERGIES

En Centre-Val de Loire, notre énergie dépend majoritairement des énergies fossiles (produits pétroliers et gaz), dont la combustion à elle seule représente 73 % de nos émissions en gaz à effet de serre.



Installations parcs éoliens, photovoltaïques et biogaz en service

Réalisation : DREAL CVL/SCATEL/DEAC, octobre 2025



La production et le transport d'énergie sont répartis sur le territoire national, avec de grandes disparités entre régions et à l'intérieur des régions, et des pressions hétérogènes qui peuvent s'additionner.



